

## DOCUMENTATION DE BASE

## Sommaire

Groupe de travail trilatéral sur la coopération  
nord-américaine dans l'enseignement supérieur :  
document de discussion

La conférence de Wingspread a créé le Groupe de travail trilatéral et l'a chargé de concevoir un plan stratégique pour guider le développement d'une collaboration trilatérale concertée dans des domaines clés en matière d'enseignement supérieur, de recherche et de formation en Amérique du Nord. Le mandat du Groupe de travail comprenait l'organisation du Symposium de Vancouver, à condition que des progrès suffisants aient été réalisés dans l'élaboration du plan stratégique au plus tard en juin 1993. Le Symposium offre aux participants l'occasion de discuter des réflexions et des conclusions du Groupe de travail et de participer au processus de définition et de mise en oeuvre des mesures et politiques qui contribueront à la création d'une dimension nord-américaine dans l'enseignement supérieur, la recherche et la formation.

Les forces économiques, environnementales et technologiques entraînent une évolution rapide dans nos pays et dans leurs relations les uns avec les autres. Dans ce contexte, les établissements d'enseignement doivent nous permettre de conserver nos identités distinctes et diverses et d'enrichir notre compréhension mutuelle. Par ailleurs, ils doivent engendrer une population active capable d'une productivité de qualité supérieure dans un environnement hautement concurrentiel.

La coopération trilatérale dans l'enseignement supérieur, la recherche et la formation accroîtra non seulement notre capacité de relever ces défis dans chaque pays, mais contribuera aussi au développement conscient d'une perspective nord-américaine et, par voie de conséquence, à l'enrichissement de nos cultures respectives.

Tous les intervenants dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la formation – universités, collèges et instituts techniques, entreprises et industries, syndicats, organismes professionnels et organismes non gouvernementaux, fondations et gouvernements – doivent être des partenaires dans les initiatives trilatérales. Individuellement et collectivement, ils doivent participer à cinq genres d'activités pour permettre une collaboration trilatérale efficace :

- améliorer nos établissements postsecondaires;
- encourager et faciliter la mobilité des étudiants, du corps enseignant et des administrateurs;
- mettre à profit les derniers progrès des télécommunications et de l'informatique pour aller au-delà des frontières nationales;